

Sont convoqués à 18 h 30, le mercredi 09 mars 2022, les membres du Comité Directeur du CODEP Gard FFESSM et les présidents de commissions.

Président de séance : Samuel MATHIS

Secrétaire de séance : Séverine ROMESTANT

**Feuille de présence (Annexe 1) :** le quorum est atteint : douze présents sur les seize membres élus, soit 75%.

La réunion du comité directeur est ouverte à 18 h 45 par le Président Samuel MATHIS qui remercie tous les participants pour leur présence.

Il présente l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

- Validation du PV du 11 janvier 2022
- Championnat apnée : retour d'expérience
- Championnat PSP : préparation et besoins
- Fête de la mer et des littoraux : calendrier et organisation
- Subventions
- Calendrier fédéral (élection, séminaire cadre, etc.)
- Fin de saison : organisation
- Questions diverses

### **Approbation du P.V du C.D du 11 janvier 2022 :**

**Décision 42 / 01** adoptée à l'unanimité.

### **Championnat apnée : retour d'expérience**

Le président explique que M. TOMATIS a démissionné en phase de préparation faisant en sorte que M. LAVALLÉE a dû prendre le relais pour piloter l'événement.

Celui-ci souligne qu'il s'est senti isolé mais rappelle la présence de Mme TOULMONDE pour la communication et de Simon (service civique) pour la gestion du matériel. Il remercie les bénévoles pour l'aide à la mise en place ainsi que Mme MINIER pour la gestion de l'aspect compétition.

Il souligne la charge de travail importante qu'a impliquée cet événement.

Il est déploré la défection de la Commission Régional Apnée sur cet événement.

Le moment de convivialité prévu par l'Agglo de Nîmes à l'issue de la compétition avait été annulé en raison de la situation sanitaire.

Le Président explique la philosophie doctrinale des apnéistes impliquant un événement ascétique donc restreignant la présence d'élus locaux.

Il rappelle que les points de vigilance :

- La communication : celle-ci s'est avérée insuffisante sur le bassin bien que le retour presse ait été satisfaisant en raison de la visibilité de cette activité.

- Le coût qui devait être nul pour le Codep : l'objectif a été atteint.

- L'implication de FFESSM OPM dans l'organisation : celle-ci a été insuffisante au regard des attentes et exigences d'un tel événement.

Il est rappelé qu'un record de France a été battu à Nîmes, performance sportive qui permettra à la ville de Nîmes de rayonner avec une aura sur les activités subaquatiques et par conséquent pour nos clubs.

L'organisation d'un autre événement apnée par le Codep, malgré la réussite de cet événement, se pose.

Restent en suspens les factures du matériel d'oxygénothérapie qui seront transmises à la région.

### Championnat PSP : préparation et besoins

Mme TOUMONDE explique l'organisation est bouclée : 40 compétiteurs sont inscrits. Le public se renouvelle et leur préparation n'est pas optimale pour permettre de concourir.

Dotation et communication sont en cours.

Le Président demande que les bénévoles soient sollicités pour l'aide à la mise en place et le démontage. Il déplore le petit nombre de compétiteurs gardois pour cette compétition. Il demande quel en est le coût.

Mme TOULMONDE répond que les subventions n'ont pas été versées à ce jour, le budget prévisionnel est de 3000€, il est à ce jour de 1500€.

Le Président rappelle la nécessité de rajeunir le public pour permettre à la plongée de se renouveler avec, notamment, la création d'une école départementale de la plongée. Cela aurait pour effet de dynamiser les commissions de PSP mais aussi de Tir sur Cible. La piste d'un créneau en semaine serait envisageable auprès des piscines de Nîmes.

Une autre piste serait la création sur le site de Méjannes-le-Clap d'un bassin nordique qui permettrait de créer un autre point de plongée au niveau départemental.

M. LAVALLÉE demande pourquoi la compétition est départementale au regard des compétiteurs inscrits.

Mme TOULMONDE explique que, lors de la pandémie, la Commission Régionale PSP avait décidé d'aider les commissions PSP départementales en aidant à l'organisation pour les compétiteurs départementaux. Le championnat est donc dit départemental afin de limiter les déplacements en période de pandémie mais in fine c'est une délégation inter-régionale qui sera accueillie.

### Fête de la mer et des littoraux : calendrier et organisation 22 et 23 juillet

C'est une action qui vise tous les centres sociaux et centres d'aide à l'enfance du département le samedi et un public large le dimanche. Il sera présenté la biologie et le secourisme. L'action est portée par le club CSPG & Aquanature : il est demandé une plus grande implication des clubs du Gard.

Il est envisagé un moment de convivialité en soirée pour les bénévoles et cadres.

### Subventions

Le bilan des demandes est effectué : un total de 22 000€ est actuellement en cours de traitement par les instances.

	Zéro Noyade	Toutes à l'eau	Champ Dép PSP	GED PSP	Oxyjeunes	Fête de la mer	Coupe apnée	Tech	Total par financeurs
CD 30	1 000	1 000		2 000	2 000			2 000	8 000
Mairie Nîmes			2 000				5 000		7 000
FDVA2					3 000	4 000			7 000
ANS	Demande possible ?	Demande possible ?						Demande possible ?	

Informations à ce jour concernant l'ANS, en attente de confirmation par FFESSM	Calendrier du 15 mars au 15 avril	Axes	
		<b>Mise en paiement</b> 8 juillet.	<del>J'apprends à nager + Aisance aquatique</del> Aide aux projets (pratique féminine + jeune + parasport + formation bénévole) Impact 2024 <del>Fonds de soutien à la production audiovisuelle</del> Accession haut niveau Équipement et matériel lourds

### Calendrier fédéral (élection, séminaire cadre, etc...)

Nouvelle élection au sein de la fédération : techniquement, i nous n'avons plus de président mais l'équipe actuelle assure l'intérim administratif. Il est vivement recommandé aux présidents de clubs de voter eux-mêmes sans user de la procuration.

Séminaire cadres 26 -27 mars : programme très intéressant qui traitera de la technique ayant pour visée de recyclage.

26 mars : World Clean up à Port Camargue en partenariat avec le Seaquarium.

11 juin et 25 juin : Zéro noyade à Nemausa : action du GT Féminisation pour qu'un public féminin (mère, sœur, grand-mère) apprenne les gestes de premiers secours et les gestes « Vigilance noyade ». Le président explique que la lutte contre la noyade est une priorité nationale. Notre fédération œuvre dans ce sens grâce aux qualifications pour le jeune public. Il précise que cette action est extrêmement valorisante pour notre Comité

26 juin : Cap / pas Cap : sortie baptême mer pour les participantes Cap / Pas cap.

Une entreprise a demandé que cette action soit proposée comme élément de cohésion.

Le Mermaiding a rencontré un vif succès : plusieurs clubs du département ont sollicité une formation.

### Fin de saison : organisation

Le futur Codir devrait avoir lieu en mai – juin.

### Questions diverses :

Formation Bio : 6 stagiaires en cours de formation

Tir sur cible : championnat régional qui aura lieu le 03 avril

GED : la reprise est difficile

Technique : le calendrier a été repris. Il est demandé une avance sur les subventions.

Souterraine : un projet de convention est en cours de rédaction pour une action sur la ville de Nîmes. Il convient d'avancer pas à pas pour cette convention en commençant par une communication sur site pour aller vers une exploitation plus poussée à moyen et long terme.

M. FABIANI signale que l'entité morale du Codep doit apparaître sur la convention.

La question de la responsabilité en cas d'accident se pose et est en cours d'analyse.

Utilisation du local : les commissions se sont appropriées les locaux et les utilisent fréquemment. Il est demandé que le matériel du Codep doit être mis à disposition au local. Il est rappelé que chaque utilisateur effectue le message et que les chauffages soient maintenus à « 2 ».

Les réunions en visioconférence vont se multiplier : du matériel sera budgétisé afin de pallier cela dès que internet desservira le local.

Masques : des masques chirurgicaux sont à disposition pour les clubs et commissions.

Recensement des licenciés ayant des difficultés de prise en charge en cas de sinistres par l'assurance Lafont par le Président dans le cadre d'une intervention au niveau régional.

Challenge Catherine Franck : remise de la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports à titre posthume en Belgique le 02 avril 2022.

Point sur la Trésorerie : elle est bonne à ce jour mais il faut rester prudent : les ATP ne sont toujours pas facturés à ce jour. Un devis d'assurance pour le local a été demandé auprès du Crédit Mutuel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30. La prochaine réunion est prévue courant mai-juin.

Séverine ROMESTANT

Secrétaire du CODEP Gard FFESSM



Samuel MATHIS

Président du CODEP Gard FFESSM



**Annexe 1****Feuille de présence**

<b>Identité</b>	<b>Qualité</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>	<b>Excusé</b>
<b>COMITÉ DIRECTEUR</b>				
Samuel MATHIS	Président	X		
Pierre LAVALLÉE	Vice-Président	X		
Nicole TOULMONDE	Présidente Adjoint	X		
Séverine ROMESTANT	Secrétaire	X		
Nicolas GAILLARD-VEDEL	Trésorier	X		
Gérard AUZILHON	Trésorier Adjoint	X		
Stéphane AMALBERTI	Membre	X		
Cyrielle BERNARD	Membre	X		
Pascal BLOUET	Membre	X		
Alice DUBOIS	Membre	X		
Mathieu DUBOIS	Membre	X		
Christian PEYRIC	Membre			X
Mickaël PONS	Membre			X
Christian TOULMONDE	Membre			X
Charles VERON	Membre			X
Fabrice QUINTIERI	Représentant SCA	X		
<b>Total</b>		<b>12 /16</b>		
		<b>75 %</b>		
<b>CONSEIL DES SAGES</b>				
Serge CAMBOULIVE	Membre		X	
Maurice DONATELLA	Membre		X	
Bernard FABIANI	Membre	X		
<b>COMMISSIONS</b>				
Roland TOMATIS	Apnée		X	
Cyrielle BERNARD	Biologie et environnement subaquatiques	X		
	Médicale et Prévention			
Jean Marc MOLIMARD	Photo-vidéo sous-marine			X
Alain FOURNET	Plongée souterraine		X	
Christian TOULMONDE	Plongée Sportive en Piscine			X
Mathieu DUBOIS	Technique	X		
Alice DUBOIS	Tir sur Cible	X		